

## DOSSIER DE PRESSE

### POSE DE LA PREMIERE PIERRE «LES CERISIERS»

Sickert – Vendredi 20 mars à 11h

Le Groupe Domial, acteur majeur de l'habitat en Alsace, démarre une **nouvelle opération de construction de 8 logements** à Sickert.

#### Un habitat mixte :

- 3 pavillons accolés de type 4 pièces en duplex de 91,74 m<sup>2</sup> de surface habitable
- 1 collectif de 5 logements décomposés comme suit :
  - 4 logements de type 3 pièces de 67,42 m<sup>2</sup> de surface habitable
  - 1 logement de type 2 pièces en duplex de 45,47 m<sup>2</sup> de surface habitable
- Cellier indépendant pour les 3 logements du bâtiment A
- 8 garages ; 4 places de stationnement et 6 jardins privés

#### Un habitat de qualité :

- Bâtiment A, R+Combles, avec garages individuels en rez de chaussée et Bâtiment B, R+2 avec garages individuels semi enterré.
- Entrée individuelle pour tous les logements
- Terrasses accessibles pour les 6 logements du rez de chaussée
- Chauffage et production d'Eau Chaude Sanitaire électrique
- Menuiserie extérieure PVC double vitrage avec volet roulant incorporé
- Isolation par l'intérieur
- Ventilation mécanique Contrôlée

### Les loyers (à titre indicatif) :

Loyer de 5,00 €/m<sup>2</sup> de surface utile

DESIGNATION des logements	SURFACE habitable (article R.111-2)	SURFACE réelle des annexes	SURFACE UTILE surface habitable augmentée de 50 % de la surface des annexes	LOYER maximum du logement en euros par mètre carré de surface utile	COEFFICIENT propre au logement	LOYER MAXIMUM du logement (col.4.* col.5.* col.6*)
col.1	col.2	col.3	col.4	col.5	col.6	col.7
<b>T2 duplex</b>	<b>45,47</b>	<b>6,77</b>	<b>48,86</b>	<b>5,00</b>	<b>1</b>	<b>244.30</b>
<b>T3</b>	<b>67,42</b>	<b>0</b>	<b>67,42</b>	<b>5,00</b>	<b>1</b>	<b>337.10</b>
<b>T3</b>	<b>67,42</b>	<b>0</b>	<b>67,42</b>	<b>5,00</b>	<b>1</b>	<b>337.10</b>
<b>T3</b>	<b>67,42</b>	<b>0</b>	<b>67,42</b>	<b>5,00</b>	<b>1</b>	<b>337.10</b>
<b>T3</b>	<b>67,42</b>	<b>0</b>	<b>67,42</b>	<b>5,00</b>	<b>1</b>	<b>337.10</b>
<b>T4 Duplex</b>	<b>91,74</b>	<b>6,17</b>	<b>94,83</b>	<b>5,00</b>	<b>1</b>	<b>474.15</b>
<b>T4 Duplex</b>	<b>91,74</b>	<b>6,93</b>	<b>95,21</b>	<b>5,00</b>	<b>1</b>	<b>476.05</b>
<b>T4 Duplex</b>	<b>91,74</b>	<b>6,17</b>	<b>94,83</b>	<b>5,00</b>	<b>1</b>	<b>474.15</b>
<b>Total</b>	<b>590,37</b>	<b>26,04</b>	<b>603.41</b>	<b>5,00</b>	<b>1</b>	<b>3 017.05</b>

### Planning prévisionnel :

Démarrage des travaux : 20/10/2008

Livraison des logements : 1<sup>er</sup> semestre 2010

### Le plan de financement :

Coût d'opération : 1 018 467 € TTC (TVA 5,5%)

- Etat 20 000 €
- CG 68 36 800 €
- Région Alsace 22 500 €
- 1% logement 100 000 €
- Domial (fonds propres + emprunts PLUS) 839 187 €

La maîtrise d'œuvre de ce projet est assurée par le Cabinet Legros-Coiffier.

**La pose de la première pierre de cette résidence est organisée**

**le vendredi 20 mars à 11h,**

13 rue Principale à Sickert en présence de  
M. Gaugler, Maire de Sickert, de son conseil municipal et des élus de la Communauté de  
Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach,  
M. Hug, Directeur Territorial du Haut-Rhin Domial,  
et des entreprises participant au chantier.

A l'issue de cette cérémonie, un cocktail déjeunatoire sera servi à la salle communale.



## LE GROUPE DOMIAL

---

Implanté du Nord au Sud de l'Alsace, Domial couvre aujourd'hui l'ensemble des métiers liés à l'habitat et l'aménagement urbain :

- **Gestion locative**

Avec un patrimoine locatif de plus de 11 300 logements, couvrant toutes les gammes d'habitations et de loyers, Domial est présent sur plus de 200 communes alsaciennes et offre des services de proximité avec 15 agences, antennes ou bureaux réparties sur l'Alsace.

- **1% logement et services aux particuliers**

Domial, sous l'impulsion des partenaires sociaux, est au service d'environ 3 000 entreprises alsaciennes au travers de son activité de collecteur du 1% logement – la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction – qui lui permet d'apporter de multiples solutions habitat à l'ensemble de leurs salariés.

- **Développement de nouvelles opérations regroupant 3 pôles :**

- **Aménagement et équipements publics** : ZAC, lotissements, lycées, mairies, complexes sportifs....
- **Production de logements** (locatif et accession) : en habitations individuelles ou collectives.
- **Etudes** : accompagnement des collectivités pour le développement de l'habitat (PIG, OPAH...) et l'ingénierie sociale (MOUS, AST...) et études de définition de programme pour les collectivités.

Ainsi, Domial construit, réhabilite, gère différents types d'habitat, collectifs ou individuels, adaptés à toutes les configurations familiales, couples ou familles monoparentales, à chaque étape de leur parcours résidentiel. Le rythme de production, de l'ordre de 450 logements par an, est le signe évident de la confiance qui est témoignée par les élus des communes souhaitant améliorer l'offre immobilière sur leur territoire.

Un espace Presse, réservé aux journalistes, est accessible sur : [www.domial.fr](http://www.domial.fr)

---

**Pour toutes informations complémentaires, contacter le service communication :**

**Grégory LELOUP**

[gleloup@domial.fr](mailto:gleloup@domial.fr)

Tél. : 03 89 86 53 34 / 06 75 11 81 38